



INDICATEURS POUR MESURER L'EFFICACITÉ DE SURVEILLANCE DANS LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Le 20 juillet 2023

Introduction

Transports Canada (TC) s'est engagé à promouvoir la sûreté et la sécurité de l'industrie ferroviaire, y compris le public, le personnel de l'industrie ferroviaire, les biens et l'environnement. Conformément à son mandat, TC est responsable du cadre de réglementation de la sécurité ferroviaire et de la surveillance de l'administration des règlements, des règles et des normes et de la conformité avec ceux-ci. TC effectue environ 40 000 activités de surveillance de la sécurité ferroviaire chaque année, qui comprennent des inspections et des vérifications.

Le programme de Sécurité ferroviaire de TC entreprend un cycle annuel de planification des activités axé sur les risques. Ce processus permet de définir les priorités nationales et régionales et le nombre d'inspections prévues pour chaque secteur fonctionnel. Les problèmes sont identifiés en fonction des données clés, comme les données sur les événements du Bureau de la sécurité des transports (BST), les données d'inspection et de vérification, les plaintes et les enquêtes, et les présentations en vertu du Règlement sur les renseignements relatifs aux transports. Les activités de surveillance sont planifiées en fonction des nouveaux enjeux, risques et tendances.

Dans sa vérification de suivi de la sécurité ferroviaire en 2021, le Bureau du vérificateur général (BVG) a recommandé que TC évalue dans quelle mesure ses inspections et vérifications ont amélioré la conformité des compagnies de chemin de fer aux règlements qui atténuent les principaux risques pour la sécurité.

En réponse aux conclusions de la vérification de 2021 et pour éclairer les prochaines étapes, les Services d'évaluation et de conseils de TC ont effectué une évaluation des activités de surveillance de la sécurité ferroviaire en 2021-2022. L'évaluation visait à évaluer dans quelle mesure la surveillance exercée par le programme de la Sécurité ferroviaire de TC a amélioré la conformité et la sécurité. Bien que l'évaluation ait permis de déterminer les domaines dans lesquels la surveillance de TC a contribué à la conformité et à la sécurité, il a été noté que [traduction] « l'attribution et la quantification de la partie du résultat de la conformité attribuable à la surveillance de Transports Canada sont une entreprise presque impossible, et encore plus lorsqu'il s'agit de la sécurité ». Cela dit, l'évaluation a compris des analyses quantitatives que le programme de Sécurité ferroviaire pourrait exploiter et utiliser pour mieux démontrer l'incidence de sa surveillance. Comme première étape principale, dans l'évaluation on a recommandé que TC définisse à l'interne « l'efficacité de la surveillance » et les façons dont ses activités de surveillance contribuent à cet objectif.

En réponse à cette recommandation, le programme de Sécurité ferroviaire a proposé une série de mesures visant à mettre en œuvre et à mesurer les indicateurs d'efficacité de la surveillance d'ici avril 2024.

Mesures prises à ce jour

Voici un résumé des mesures prises à ce jour.

1. Une définition de l'efficacité de la surveillance de la sécurité ferroviaire a été élaborée. La définition suivante sera utilisée : [traduction] « La surveillance de la sécurité ferroviaire peut être considérée comme efficace lorsqu'elle réduit les dommages et les risques en promouvant et en faisant respecter les exigences de Transports Canada en matière de sûreté et de sécurité, ce qui permet aux Canadiens d'avoir accès à un réseau de transport sûr et sécuritaire. »

2. Un cadre conçu pour évaluer l'efficacité de la surveillance de la sécurité ferroviaire a été créé. Cela comprend la définition de paramètres ou d'indicateurs de rendement permettant de mesurer l'incidence des activités de la Sécurité ferroviaire sur la conformité et la sécurité globales de l'industrie. Ce cadre qualifie l'efficacité du contrôle par l'utilisation d'un cadre intégré d'indicateurs, qui comprend ce qui suit :

a) Indicateurs de résultats de base pour évaluer la capacité de TC d'atteindre les objectifs du programme de surveillance de la plus grande portée possible, en mettant l'accent sur les mesures globales des changements dans les paramètres de sécurité ferroviaire. La surveillance des mesures globales permettra de mieux comprendre l'incidence des mesures de TC sur la sécurité ferroviaire et la conformité dans l'industrie. Un exemple d'indicateur de résultat de base est le pourcentage d'inspections planifiées aléatoires effectuées en pleine conformité;

b) Indicateurs de résultats ciblés pour évaluer l'efficacité en analysant l'incidence des règles, des règlements et des mesures de surveillance individuels. Par un effort concerté de contrôle des variables externes, l'objectif est de représenter l'incidence des mesures réglementaires individuelles, dans la mesure du possible. Un exemple d'indicateur de résultat ciblé est la surveillance de la conformité et des taux d'incendie en ce qui concerne la mise en œuvre des règles relatives à l'atténuation des risques de chaleur extrême et d'incendie dans les chemins de fer (2022);

c) Indicateurs de processus pour évaluer les résultats des activités de surveillance. Cet ensemble d'indicateurs évalue l'efficacité des processus sous-jacents aux activités de surveillance. Un exemple d'indicateur de processus est le pourcentage d'inspections planifiées aléatoires effectuées; et

d) Indicateurs axés sur le risque pour évaluer la planification de la surveillance et l'efficacité des procédures de planification des activités de la Sécurité ferroviaire de TC. Ces indicateurs doivent être élaborés chaque année en fonction des risques recensés et des mesures prises dans les procédures de planification des activités axées sur les risques.

Une fois que la mise en œuvre intégrale est terminée, ce cadre de mesure du rendement fournira à TC des moyens supplémentaires pour évaluer l'efficacité de son programme de surveillance de la sécurité ferroviaire. Il permettra d'améliorer et de compléter le cadre actuel de mesure du rendement en place.

Prochaines étapes

TC continuera de progresser et de finaliser la série d'indicateurs d'efficacité. Elle servira à appuyer le cycle de planification des activités axé sur les risques pour l'exercice à venir (2024-2025).

Il y aura une boucle de rétroaction continue pour s'assurer que les idées et les leçons tirées de la mise en œuvre de cette nouvelle approche sont intégrées dans l'approche de mesure du rendement à mesure que nous allons de l'avant.